

nent un article satisfaisant. On a beaucoup parlé, l'année dernière, du désastre qui allait atteindre nos fabricants d'instruments agricoles, à la suite de l'abaissement des droits sur les articles similaires à ceux qu'ils mettent sur le marché, mais je ne sache pas que quelqu'un puisse donner un nom, un seul nom, d'établissement forcé de fermer ses portes à cause de cette diminution. Quand nous reviendrons en Chambre à la prochaine session, bien grande sera ma surprise si l'honorable député de Vancouver-Centre nous apprend que des fabriques ont dû cesser leurs opérations du fait de cette diminution. S'ils fabriquent d'aussi bons moteurs que ceux de leurs concurrents américains, j'ai l'assurance qu'ils resteront en affaires de longues années encore. J'espère bien qu'ils n'abandonneront pas la partie et qu'ils vont mettre sur le marché un moteur de premier ordre qui pourra soutenir la concurrence de l'article des Etats-Unis.

M. SUTHERLAND: A l'allure que prend cette discussion on pourrait croire, monsieur le président, qu'on va de nouveau débattre la question de la protection et du libre-échange. Mon honorable ami qui vient de s'asseoir, dit qu'il ne peut arriver à comprendre pourquoi nos fabricants canadiens ne peuvent subsister avec un tarif peu élevé ou sans tarif. Je crois que le ministre intérimaire des Finances vient de l'expliquer par un exemple. Il y a un instant, il rappelai, en parlant de la clause antidumping, que l'année dernière, sur notre marché alors encombré, furent déversées un million de livres de beurre, soit le chargement de quarante wagons, venant des Etats-Unis; comme bien on le pense, les prix du beurre tombèrent, mais ils s'élevèrent aussitôt que le produit américain fut écoulé. C'est ce qui arrive dans tout le pays, et c'est précisément la cause de la situation précaire du commerce au Canada à l'heure présente.

Il arrive souvent qu'on discute la qualité d'un article fabriqué au Canada et nous entendons dire: "Oh, il n'y a pas moyen de s'en servir; il n'est pas aussi bon qu'il devrait être. Si on achetait d'un autre pays nous aurions mieux." Cette rengaine nous l'avons entendue formuler maintes et maintes fois au cours de cette session, et au cours des précédentes. Il me déplaît d'entendre ainsi parler des choses cultivées ou fabriquées au Canada. Je sais bien que nous sommes dans une situation désavantageuse dans ce pays, ayant pour voisin une république très étendue et très puissante qui a cru bon d'avoir une politique fiscale à tarifs très élevés. Quand on en a trop d'un produit chez nos voisins, pour

ne pas nuire à leur marché, ils cherchent un débouché, et ils déversent cet excédent où ils peuvent; c'est ce qui arrive à notre pays présentement. Avec sa clause antidumping, le ministre a précisément trouvé le remède contre cet état de choses. Quand un chargement de quarante wagons est déversé dans ce pays, capable de produire assez pour approvisionner sa petite population, on peut voir de quoi la population de ce pays à se plaindre, et les fabricants de ces moteurs auront également le droit de se plaindre si vous abaissez le tarif jusqu'au point proposé dans cette résolution. J'ai l'impression que c'est une dangereuse ligne de conduite à suivre, mais il est manifeste que le Gouvernement est décidé d'aller pas à pas vers la réalisation de ce qu'il a en vue. Au cours de la dernière session, nous avons entendu le ministre, les uns après les autres, exprimer l'espoir que la démarche faite alors laissait entendre que c'était le glas du régime protecteur.

Aujourd'hui, le whip en chef du parti ministériel s'est levé en cette Chambre et a déclaré qu'il aurait accueilli avec satisfaction l'abolition de tous les droits sur les articles inscrits sous cette rubrique, notamment les moteurs à essence, mais qu'à tout événement, c'est un pas dans la bonne voie et donc, à son gré. Mais si le Gouvernement croit la mesure bonne pour les pêcheurs et les autres, pourquoi ne pas aller jusqu'au bout et abroger tous les droits? Au lieu d'avancer pas à pas, pourquoi ne pas faire le trajet d'une traite? Suit-il l'exemple de l'Indien qui allait couper la queue à son chien et avait décidé d'en trancher un pouce à la fois, pour ne pas trop lui faire mal? Le Gouvernement cherche-t-il à étrangler par degrés l'industrie en ce pays, pour revenir nous dire ensuite: la survivance de quelques-unes de ces industries démontre que ce n'est pas une mesure aussi désastreuse que l'avaient prédit les députés oppositionnistes? Pourquoi n'y pas aller franchement et dévoiler vos intentions? Ne parlez pas toujours de ce "pas dans la bonne voie". Si vous croyez cette politique bonne, ayez le courage de vos convictions, présentez une mesure réalisant vos intentions au lieu de suivre ce lent procédé de strangulation.

Je regrette d'entendre autant parler de l'impuissance des Canadiens à fabriquer des articles valant ceux qu'on fabrique aux Etats-Unis et ailleurs. Pour ce qui regarde les moteurs à essence, je tiens à proclamer que les manufacturiers canadiens sont en état de fabriquer et fabriquent des moteurs à essence qui ne le cèdent en rien à ceux des autres pays. Nous avons démontré durant la guerre ce dont nous sommes capables, en fabriquant des mu-